



**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT
A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS**

**7, Rue d'Astorg - 75008 PARIS
Association régie par les dispositions de la Loi du 1er juillet 1901**

EXERCICE 2019

COMITE DE LA SECF DU 2 JUIN 2020

SOMMAIRE

EXERCICE 2019

(en Euro)

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

BILAN	3 et 4
COMPTE DE RESULTAT	5 et 6
ANNEXE	
I - Eléments particuliers de l'exercice	8
II - Principes, règles et méthodes comptables	10
III - Notes sur le bilan	13
IV - Notes sur le compte de résultat	19
V - Autres informations	23

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ET
ANNEXE**

EXERCICE 2019

BILAN AU 31 DECEMBRE

- 3 -

ACTIF	2019			2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions et droits similaires	5 097 222	5 004 981	92 240	139 137
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 602 935	2 607 374	5 995 560	5 995 560
Constructions	204 854 191	164 212 303	40 641 888	42 707 932
Installations techniques, matériel et outillage	53 553 990	44 804 256	8 749 733	7 973 417
Autres immobilisations corporelles	15 035 443	11 573 943	3 461 500	3 551 481
Immobilisations corporelles en cours	833 561		833 561	2 033 852
	282 880 120	223 197 877	59 682 243	62 262 243
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	27 478		27 478	27 478
Créances rattachées a des participations	55 944 791		55 944 791	69 744 791
Prêts				
Dépôts et Cautionnements versés	30 336		30 336	20 016
	56 002 605		56 002 605	69 792 285
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	343 979 947	228 202 858	115 777 089	132 193 665
AVANCES ET ACOMPTES VERSES S/COMMANDES	333 013		333 013	378 744
CREANCES				
Usagers et comptes rattachés	2 605 108	385 740	2 219 367	2 305 263
Personnel	239 146		239 146	107 266
Organismes sociaux	231 769		231 769	91 143
Etat	15 072 400		15 072 400	15 509 420
Groupes et associés	12 212 810		12 212 810	12 691 252
Intervenants	911 623	129 680	781 943	1 239 908
Autres créances	1 494 290	594 347	899 943	544 656
	33 100 158	1 109 767	31 990 391	32 867 651
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES A TERME	20 000 000		20 000 000	20 000 000
DISPONIBILITES	77 903 253		77 903 253	58 760 813
TOTAL ACTIF CIRCULANT	131 003 412	1 109 767	129 893 645	111 628 465
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	763 215		763 215	557 478
TOTAL DE L'ACTIF	475 746 573	229 312 625	246 433 948	244 379 609

BILAN AU 31 DECEMBRE
AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

PASSIF	2019	2018
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES		
Réserve pour régulation du financement des immobilisations	131 452 580	135 772 718
Réserves pour régulation des Encouragements à l'Elevage	8 514 710	18 002 710
Autres réserves	44 917 510	44 917 510
Report à nouveau	-124 268 489	-112 037 823
Résultat de l'exercice	9 511 244	-26 038 804
AUTRES FONDS		
Subventions d'investissements	541 254	741 085
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	70 668 808	61 357 396
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	150 000	0
Provisions pour charges	34 865 875	31 878 133
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35 015 875	31 878 133
DETTES FINANCIERES		
Dépôts et Cautionnements reçus	74 074	5 324
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	2 568 981	2 154 883
REGULARISATION FRAIS DE GESTION ET DIVERS	4 541 991	5 684 060
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 526 319	12 679 277
Personnel	2 763 679	2 248 435
Organismes sociaux	2 375 553	2 604 122
Etat	2 940 906	2 854 974
Groupes et associés	20 147 147	25 773 014
Intervenants	75 392 901	78 703 712
Autres dettes	13 710 984	16 813 500
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 186 168	1 014 510
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	520 564	608 270
TOTAL DETTES	140 749 265	151 144 080
TOTAL DU PASSIF	246 433 948	244 379 609

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

CHARGES	2019	2018
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS	2 539 470	2 442 522
SERVICES EXTERIEURS	7 787 471	7 270 426
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Charges P.M.H. (concessionnaire)	2 168 913	2 294 974
Autres	27 269 963	31 107 981
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 153 838	2 305 635
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et Traitements	13 560 995	13 772 645
Charges sociales	6 315 481	6 731 050
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Opérations P.M.H.	0	0
Opérations P.M.U.	129 638 132	129 238 069
Charges d'autres organismes communs	46 987 644	51 013 169
Charges spécifiques : Encouragements à l'Elevage sur fonds propres	253 421 572	284 145 323
Compensation TVA	-27 905	2 390 067
Autres charges	6 458 114	6 793 360
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dot. aux amortissements	8 914 225	10 106 905
Dot. aux provisions sur actif circulant	63 523	33 630
Dot. aux provisions pour risques et charges	10 848 755	6 903 455
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	518 100 193	556 549 210
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	7 914	341
Charge nette s/cession Valeurs Mob. de Placement		
Dot. aux provisions pour risques et charges		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	7 914	341
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	319 635	12 029 829
Sur opérations en capital		162 644
Dot. aux provisions exceptionnelles	731 393	2 082 390
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 051 028	14 274 863
BENEFICE DE L'EXERCICE	9 511 244	
TOTAUX	528 670 378	570 824 415

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

PRODUITS	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
PRESTATIONS DE SERVICES ET VENTES DE MARCHANDISES		
Cotisations sociétaires	193 890	190 580
Ressources rattachées à l'organisation de réunions :		
Entrées sur les hippodromes	152 727	173 320
Plus-values s/prix de réclamation	95 779	117 105
Produits de parrainage des épreuves	327 230	340 237
Entrées et forfaits	1 891 620	2 459 670
Autres produits	524 171	480 872
Autres ressources	2 606 045	2 737 196
Produits des terrains et autres lieux d'entraînement	2 088 203	1 973 564
Ventes de marchandises	63 889	68 935
Produits des activités annexes	3 644 801	3 243 527
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	203 445	3 450
REDEVANCE PERCUE SUR ON LINE HIPPIQUE COURSES FRANCAISES	36 235 096	34 235 646
REDEVANCE ON LINE HIPPIQUE COURSES ETRANGERES	2 406 458	
PRODUITS DU PARI MUTUEL ET SERVICES COMMUNS		
Produits P.M.H.	3 149 880	3 280 142
Produits P.M.U.	464 675 587	475 806 031
AUTRES PRODUITS ET TRANSFERT DE CHARGES	837 726	760 126
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	8 486 270	17 657 423
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	527 582 817	543 527 825
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et produits assimilés	708 344	670 047
Prod. sur cessions de valeurs mobilières		
Prod. financiers - Compte P.M.U.		
Reprise s/provisions financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	708 344	670 047
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	54 849	218 640
Sur opérations en capital	324 368	369 098
Reprise s/provisions exceptionnelles		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	379 217	587 738
Déficit de l'exercice		26 038 804
TOTAUX	528 670 378	570 824 415

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

	2019		2018	
Produits	464 675 587		475 806 031	
Frais de Gestion	129 638 132	335 037 455	129 238 069	346 567 962
Pari Mutuel Hippodrome				
Produits	3 149 880		3 280 142	
Frais de Gestion	2 136 182	1 013 698	2 294 974	985 168
Redevance sur On line	38 641 554	38 641 554	34 235 646	34 235 646
Produits nets liés aux enjeux		374 692 707		381 788 776
Autres Produits SECF				
Cotis Soc.	193 890		190 580	
Ress. rattachées organis. courses	2 991 527		3 571 205	
Ress. rattachées prest. annexes	2 606 045		2 737 196	
Produits terrains entrainement	2 088 203		1 973 564	
Ventes marchandises	63 889		68 935	
Produits activités annexes	3 644 801		3 243 527	
Subventions d'exploitation	203 445		3 450	
Autres produits de gestion courante	837 726	12 629 526	760 126	12 548 583
Total Produits		387 322 233		394 337 359
Encouragements				
Encouragements à l'Élevage	-253 421 572		-284 145 323	
Insuff. Financt F.C. s/pr. Éleveurs	0	-253 421 572	0	-284 145 323
Charges Fédératives	-46 987 644	-46 987 644	-51 013 169	-51 013 169
Compensation TVA	27 905	27 905	-2 390 067	-2 390 067
Charges d'Exploitation				
Achats	-2 539 470		-2 442 522	
Services Extérieurs	-7 787 471		-7 270 426	
Autres Services Extérieurs	-27 302 695		-31 107 981	
Impôts et Taxes	-2 153 838		-2 305 635	
Charges de Personnel	-19 876 475		-20 503 695	
Autres charges de gestion courante	-6 458 114	-66 118 063	-6 793 360	-70 423 619
Total Charges		-366 499 376		-407 972 177
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)		20 822 857		-13 634 819
Amortissements	-8 914 225		-10 106 905	
Provisions nettes	-2 426 008	-11 340 233	10 720 338	613 433
Résultat d'Exploitation		9 482 624		-13 021 385
Charges et Produits financiers		700 430		669 706
Charges et Produits exceptionnels		-671 811		-13 687 125
Résultat net		9 511 244		-26 038 804

ANNEXE

EXERCICE 2019

(en Euro)

I - ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1 Règles et principes généraux
- 2.2 Dérogations aux prescriptions comptables
- 2.3 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

III - NOTES SUR LE BILAN

- 3.1 Valeurs nettes des immobilisations
- 3.2 Tableau des provisions
- 3.3 Variation des fonds associatifs
- 3.4 Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre
- 3.5 Produits à recevoir
- 3.6 Charges à payer
- 3.7 Charges et produits constatés d'avance
- 3.8 Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières
- 3.9 Immobilisations en Crédit-bail

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 4. A. – Détail des charges d'exploitation
 - 4.A.1. Achats
 - 4.A.2. Services Extérieurs
 - 4.A.3. Autres Services Extérieurs
 - 4.A.4 Impôts, taxes et versements assimilés
 - 4.A.5 Charges d'autres Services Communs
 - 4.A.6. Charges compensation TVA
 - 4.A.7. Charges spécifiques Encouragement à l'Elevage
 - 4.A.8. Autres charges de gestion courante

- 4. B. – Détail des produits d'exploitation
 - 4.B.1. Produits P.M.H.
 - 4.B.2. Produits P.M.U.
 - 4.B.3. Autres produits

- 4. C. – Détail des charges et produits exceptionnels

V - AUTRES INFORMATIONS

- 5. 1. – Eléments concernant les organismes liés
- 5. 2. – Engagements hors bilan
- 5. 3. – Ventilation des effectifs au 31 décembre
- 5. 4. – Consolidation

I - ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

- ❖ Le calendrier de l'année 2019 a comporté 183 événements comme en 2018. La répartition pour 2019 est la suivante :
 - . 150 évènements organisés par la SECF
 - . 8 évènements organisés par la S.C.C.A.
 - . 25 évènements organisés par les sociétés de Province.

- ❖ Le compte courant de la SECF auprès du PMU, dont le terme n'est pas fixé, inscrit au bilan en immobilisations financières est de 55 945 K€ au 31/12/2019. Par rapport à l'an passé, le compte courant a été imputé de 13 800 k€ en paiement des charges exceptionnelles liées à la fermeture du PMU BRASIL de 2018.

- ❖ Une aide complémentaire à l'emploi de 1% des gains de courses, acquis en France par les écuries d'entraînement, a été instituée en 2006 sous certaines conditions et figure au poste « encouragements à l'élevage » pour un montant de 1 665 K€, contre 1 932 K€ sur l'exercice précédent. Elle s'ajoute à l'aide à l'emploi, versée depuis 1997, d'un montant de 1 682 K€ en 2019, contre 3 033 K€ en 2018.

- ❖ La prise en charge de l'ORPESC en 2019 s'élève à :
 - 143 K€ au titre de l'aide sociale et des charges de fonctionnement
 - 1 769 K€ au titre des ARS et de la Prévoyance"

- ❖ Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, ne sont pas rémunérés.

❖ Mars 2020 : Epidémie du COVID-19 et l'arrêt des courses hippiques

La menace de l'épidémie du COVID-19 en France début mars 2020 force l'Institution à poursuivre l'organisation des courses à huis clos sur les hippodromes. Depuis la mise en œuvre du confinement le 17 mars 2020, toutes les courses hippiques en France sont à l'arrêt.

Le PMU a fermé l'ensemble de ses points de ventes et seule subsiste une activité online sur des courses étrangères suédoises au départ (1,5 à 2 millions d'enjeux par jour) et depuis peu au Danemark et en Norvège au Trot.

L'industrie des courses est entrée pour la première fois de son histoire dans une phase prolongée d'absence quasi-totale de recettes. Cette phase exceptionnelle, était quelque chose d'imprévisible et des mesures d'urgences se sont imposées à l'Institution notamment la mise en chômage partiel de 90% des salariés de l'Institution.

Sans aide de l'Etat supplémentaire, l'impact pour Le Trot est une baisse de ses ressources de (-159 M€), une réduction de ses charges de (-14 M€) et de (-45 M€) d'encouragements non distribués soit un résultat 2020 projeté à (-82 M€) au lieu des 10 M€ budgétés. Bien entendu ces projections dépendent du résultat des négociations avec l'Etat pour soutenir la filière hippique.

Les sociétés mères ont formé une requête auprès de l'Etat consistant à mettre en avant le partage de sort entre l'Etat et l'Institution. en demandant une baisse de fiscalité.

La réponse donnée le 21 avril 2020 par Le ministre de l'Action et des Comptes publics, M. Gérald DARMANIN, et le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Didier GUILLAUME, propose de mettre en place "un dispositif de soutien à la trésorerie de l'institution, assumé à parité par l'Etat, d'une part, et le PMU et les sociétés mères, d'autre part" sans détailler les modalités, ni les montants.

Dans ce cadre, "l'Etat a autorisé le PMU à reporter et étaler dans le temps le versement au budget de l'Etat d'une partie des prélèvements spécifiques sur les enjeux hippiques" afin de soutenir la trésorerie de L'institution hippique pendant la crise sanitaire. En revanche, les montants concernés n'ont pas été communiqués.

Par ailleurs la société mère a acté au CA du PMU du 26 mai 2020, de récupérer son compte courant bloqué de 56 M€ afin de soutenir ses décaissements en 2020.

Par ailleurs, les présidents des sociétés mères et les dirigeants du PMU avec l'accord des ministres et des autorités sanitaires ont repris les courses hippiques à partir du 11 mai 2020, "à huis clos sans accueil de public et en mettant en place des consignes sanitaires validées par les pouvoirs publics et adaptées aux circonstances". Les ministres, les sociétés mères et le PMU ont convenu "de mettre en place un suivi régulier de la trajectoire financière de la filière durant la reprise progressive de l'activité.

❖ La fiscalité a changé le 1er janvier 2014. Ainsi l'article 22 de la loi n°2013-1279 du 23 décembre 2013 de finances rectificatives pour 2013 réintroduit la taxe affectée prévue initialement dans la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 concernant l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne. Les fourchettes sont les suivantes : Pour la taxe affectée : entre 5,5% et 6,5%. Pour le prélèvement fiscal : entre 4,6% et 5,7% soit au total 6,4% et 7,5% en tenant compte de la CSG et de la CRDS

Le décret 2013-1320 du 27 décembre 2013 a modifié le décret 2020-909 du 3 août 2010 fixant le taux de la taxe affectée et a précisé que ce taux est de 5,9%. Le décret 2014-1694 du 30 décembre 2014 a porté ce taux à 6,1%. Ce taux a été porté à 6,3% par le décret 2015-1853, 6,5% par le décret 2016-1935 du 28 décembre 2016 et 6,7% par le décret 2017-1829 du 28 décembre 2017.

En 2019 la quote part de résultat du GIE PMU liée au paris sur internet s'élève à :

- 1 235 K€ pour les paris sportifs et le poker,
- + 5 072 K€ pour les paris hippiques.

II - **PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

2.1 - **Règles et principes généraux.**

Le bilan et le compte de résultat de la Société d'Encouragement à l'Elevage du Cheval Français sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et au plan comptable des sociétés de courses de chevaux, qui a fait l'objet des arrêtés du 14 décembre 1983 et du 9 janvier 2002. Ces arrêtés ont été complétés de l'instruction n° 94-115-T35 du 1er décembre 1994 relative à la comptabilité des sociétés de courses dont la mise à jour a été publiée au journal officiel le 17 décembre 2002. Les comptes annuels ont notamment été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu des informations sur l'impact de l'épidémie Covid-19 détaillées dans la note I de l'annexe.

2.2 - **Dérogação aux prescriptions comptables.**

Néant

2.3 - **Modes et méthodes d'évaluation appliqués.**

a) - **Les immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, aucune réévaluation n'ayant été pratiquée.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Immobilisations incorporelles	10% à 100% (1 à 10 ans)
- Bâtiments	3,33% à 20% (5 à 30 ans)
- Pistes et ouvrages d'art	3,33% à 10% (10 à 30 ans)
- Installations, Agencements, Mobiliers de bureau	6,66% à 10% (5 à 15 ans)
- Installations techniques, Outillage, matériels de transport et de bureau	6,66% à 20% (3 à 30 ans)
- Matériel Informatique	3,33% à 33,33% (3 à 30 ans)

b) - **Les immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

c) - **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

d) - **Provision pour charges**

▪ Départs à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite s'élèvent à fin décembre 2019 à 11 304 K€ contre 10 409 K€ en 2018. 4 119 K€ concernent le GTHP.

Pour la part SECF s'élevant à 7 185 K€, le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des salaires :

Sites : 0,50 %

Siège : 0,50 %

Rotation du personnel :

De 0 à 6% selon les catégories d'âge

Taux d'actualisation : 0,77 %

Table de survie : INSEE TD-TV 13-15

Les modalités de calcul de ces provisions sont conformes aux règles en vigueur depuis les lois de financement de la sécurité sociale de 2007 et 2008 et de la réforme des retraites de 2010 et 2011(LFSS du 21/12/2011)

▪ Régime de fin de carrière et licenciement

Les charges futures du régime de fin de carrière du P.MU. sont couvertes en totalité dans ses propres comptes.

Concernant le G.T.H.P., la quote-part de la S.E.C.F. est incluse dans nos provisions.

▪ Aide sociale

Depuis 2003, une aide sociale est attribuée aux professionnels retraités du trot qui répondent aux conditions définies par le règlement de cette aide et qui en font la demande. Le montant, correspondant aux capitaux constitutifs provisionnés pour servir cette aide, est estimé à 20 497 K€ au 31 décembre 2019, contre 18 933 K€ en 2018.

Le montant de cet engagement fait l'objet depuis 2010 d'une évaluation actuarielle des aides sociales en service, sous forme d'une rente viagère, éventuellement réversible, intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des allocations : 2%
 Taux de mariage :
 De 4 à 85,5% en fonction de l'âge
 Taux d'actualisation : 0,3%
 Frais de gestion : 1,5%

La sensibilité au taux d'actualisation et au taux de progression des aides est la suivante :

Taux d'actualisation	Taux de progression des aides				
	1,50%	1,75%	2,00%	2,25%	2,50%
0,00%	20 227 610	20 573 240	20 926 226	21 286 730	21 654 921
0,10%	20 089 485	20 431 831	20 781 453	21 138 512	21 503 173
0,20%	19 952 805	20 291 906	20 638 204	20 991 858	21 353 031
0,30%	19 817 553	20 153 446	20 496 458	20 846 747	21 204 474
0,40%	19 683 710	20 016 433	20 356 198	20 703 161	21 057 481
0,50%	19 551 259	19 880 848	20 217 404	20 561 081	20 912 034
0,60%	19 420 182	19 746 675	20 080 059	20 420 487	20 768 113

A compter du 31/12/2018, il a été décidé que ce système d'allocation cesserait dans les 15 ans (soit le 31/12/2033).

III - NOTES SUR LE BILAN 2019

3.1 - Valeurs nettes des immobilisations.

IMMOBILISATIONS BRUTES

	Début d'exercice	Acquisitions	Transferts s/immo en cours	Compte à Compte	Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	4 945 297	151 925				5 097 222
Immobilisations corporelles						
Terrains	8 602 935					8 602 935
Construct	202 055 694		2 798 497			204 854 191
Install. Matériel	50 068 724	622 550	3 191 808		329 092	53 553 990
Installations générales	2 294 714		50 580			2 345 293
Véhicules	1 308 224	62 504				1 370 728
Matériel bureau&info	3 361 084	348 350	19 183			3 728 618
Mobilier	3 223 805	169 171	2 160			3 395 136
Matériel divers	4 124 778	64 433	6 457			4 195 668
Immobilisations en cours	2 033 852	5 181 191	-6 068 685	312 796		833 561
TOTAL	282 019 106	6 600 124		312 796	329 092	287 977 342

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotations	Transferts		Sorties	Fin d'exercice
AMORTISSEMENTS						
Immobilisations incorporelles	4 806 160	198 822				5 004 981
Immobilisations corporelles						
Construct	159 347 762	4 864 541				164 212 303
Install. Matériel	42 095 307	3 038 042			329 092	44 804 256
Installations générales	498 837	217 586				716 423
Véhicules	1 204 315	54 470				1 258 785
Matériel bureau&info	2 954 908	300 910				3 255 818
Mobilier	2 694 406	100 250				2 794 656
Matériel divers	3 408 658	139 603				3 548 261
PROVISIONS						
Immobilisations corporelles						
Terrain	2 607 374					2 607 374
TOTAL	219 617 726	8 914 225			329 092	228 202 858

3.2 - Tableau des provisions

	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques :				
- Autres	0	150 000	0	150 000
Provisions pour charges :				
- Départs à la retraite	10 408 780	7 707 739	6 812 780	11 303 739
- Litiges	2 455 890	731 393	200 000	2 987 283
- Médailles du travail	80 674	78 395	80 675	78 394
- Aide aux professionnels	18 932 789	2 912 621	1 348 951	20 496 459
Provisions pour risques et charges	31 878 133	11 580 148	8 442 406	35 015 875
Provisions pour dépréciation des immobilis. financières	0			0
Provisions pour dépréciation des créances	1 090 108	63 523	43 864	1 109 767
TOTAL	32 968 241	11 643 671	8 486 270	36 125 642

3.3 - Variation des fonds associatifs.

	au 31/12/2018 avant affectation du résultat 2018		Affectation du résultat 2018	au 31/12/2018 après affectation du résultat 2018	2019	au 31/12/2019 avant affectation du résultat 2019
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	135 772 718		-4 320 138	131 452 580		131 452 580
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage						
- Réserve Antérieure	18 002 710		-9 488 000	8 514 710		8 514 710
- Réserve Accord 2004-2007	0			0		0
Autres réserves		44 917 510				
- Vincennes 2025	30 000 000			30 000 000		30 000 000
- Autres	14 917 510			14 917 510		14 917 510
Report à nouveau	-112 037 823		-12 230 666	-124 268 489		-124 268 489
Résultat de l'exercice	-26 038 804		26 038 804	0	9 511 244	9 511 244
Subvention d'investissement	741 085			741 085	-199 831	541 254
FONDS ASSOCIATIFS	61 357 396		0	61 357 396	9 311 412	70 668 808

	au 31/12/2019 avant affectation du résultat 2019		Projet d'affectation du résultat 2019	au 31/12/2019 après affectation du résultat 2019
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	131 452 580		-16 216 746	115 235 835
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage				
- Réserve Antérieure	8 514 710		-8 514 710	0
- Réserve Accord 2004-2007	0			0
Autres réserves				
- Vincennes 2025	30 000 000			30 000 000
- Autres	14 917 510			14 917 510
Report à nouveau	-124 268 489		34 242 699	-90 025 790
Résultat de l'exercice	9 511 244		-9 511 244	0
Subvention d'investissement	541 254			541 254
FONDS ASSOCIATIFS	70 668 808		0	70 668 808

3.4 - Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2019

CREANCES	Montant	Degré de liquidité de l'actif		DETTES	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an	
Créances de l'actif circulant :				- Dettes :				
Avances et acomptes versés sur commandes Usagers et comptes rattachés	333 013 2 605 108	333 013 2 219 368	385 740	Dépôts et Cautionnements reçus.....	74 074	68 750	5 324	
Créances fiscales et sociales					Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	2 568 981	1 202 455	1 366 526
- créances personnel	239 146	239 146		Regul frais Gestion et divers.....	4 541 991	4 541 991		
- créances sociales	231 769	231 769		Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	14 526 319	14 526 319		
- créances fiscales	15 072 400	15 072 400		Dettes fiscales et sociales				
Groupes et associés				- provision / primes personnel et charges à payer	2 763 679	2 763 679		
- GIE - PMU	11 570 946	11 570 946		- organismes sociaux : provision et charges à payer	2 375 553	2 375 553		
- G.T.H.P.	12 553	12 553		- Etat - charges à payer.....	2 940 906	2 940 906		
- France GALOP	354 157	354 157		Groupes et associés				
- Equidia	264 654	264 654		- Fed.Nat, PMH, PMU, GTHP.....	20 147 147	20 147 147		
- Orpesc	10 500	10 500		Intervenants				
Intervenants (propriétaires, sociétés, fonds commun)				- Propriétaires, entraineurs, sociétés.....	75 392 901	75 392 901		
- Propriétaires	421 200	421 200	129 680	Autres dettes	13 710 984	13 710 984		
- Sociétés de courses et C.R.T.	478 794	349 114			Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	1 186 168	1 186 168	
- Autres	11 629	11 629						
Autres créances								
- Débiteurs divers	844 649	830 868	13 780					
- Sociétés de courses	583 686	0	583 686					
- Produits à recevoir	65 955	65 955						
TOTAL	33 100 158	31 987 272	1 112 886	TOTAL	140 228 701	138 856 851	1 371 850	

3.5 - Produits à recevoir

	2019	2018
. Avances et acomptes / Avoirs à recevoir	333 013	378 744
. Factures à établir sur frais de gestion		
. Factures à établir	73 898	182 815
. Etat	6 676 783	6 020 192
. Groupes et associés		
. Intervenants		
. Autres créances	65 955	54 299
. Intérêts courus à recevoir	1 198 876	661 205
TOTAL	8 348 525	7 297 256

3.6 - Charges à payer

	2019	2018
. Avoirs à établir sur frais de Gestion	4 436 242	5 658 637
. Avoirs à établir divers	4 264 642	
	171 600	
. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	10 547 093	8 926 278
sur factures non parvenues Biens et services	10 487 685	
sur factures non parvenues Immobilisations	59 408	
. Dettes Fiscales et Sociales	3 155 129	3 200 653
Personnel	2 227 906	
Organismes Sociaux	873 689	
Taxes diverses	53 534	
. Groupes et associés		
. Autres dettes diverses	7 507 371	9 361 522
Aides à l'emploi	1 655 182	
Aide Complémentaire à l'emploi	885 891	
Solde loyer Ville de Paris	12 351	
Taxe foncière Ville de Paris	1 409 000	
Concours Modèles	131 600	
Primes de Sélection	553 000	
Primes TVA		
Amateurs	178 802	
Internationale	697 898	
Frais fonctionnement & action sociale ORPESC	142 618	
ARS et prévoyance ORPESC	1 769 499	
Divers	71 530	
TOTAL	25 645 835	27 147 089

3.7 - Charges et Produits constatés d'avance

	2019	2018
. Charges constatées d'avance	763 215	557 478
Maintenance + Entretien périodiques	110 627	
Assurances	226 395	
Publicité, communication	11 300	
Prestations diverses	377 577	
Divers	37 316	
. Produits constatés d'avance	520 564	608 270
Licences et assurances professionnelles	329 172	
Cotisations Sociétaires	120 780	
Amateurs	63 400	
Divers	7 212	

3.8 - Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières

Les intérêts courus sur les blocages s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.199 K€

	Nombres	Valeurs	2019
. Crédit du Nord			54 290 738
CDN		20 000 000	
Compte sur livret		34 290 738	
. Crédit Lyonnais			0
LCL			
. Arkéa Banque			30 085 758
Compte rémunéré		4 825	
Compte sur livret		30 080 933	
			84 376 496

3.9 - Immobilisations en crédit bail

Eléments non significatifs.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4. A. - Détail des Charges d'Exploitation

4. A. 1. - Achats

	2019	2018
Impressions Publications	126 545	132 774
Fournitures et autres matières	2 412 924	2 309 748
TOTAL	2 539 470	2 442 522

4. A. 2. - Services extérieurs

	2019	2018
Locations	993 038	1 198 343
Entretiens	4 875 505	4 448 805
assurances	1 722 728	1 430 899
Services Extérieurs Divers	196 200	192 379
TOTAL	7 787 471	7 270 426

4. A. 3. - Autres Services extérieurs

	2019	2018
Rémunération d'intermédiaires	2 753 390	3 507 319
Publicité, Publications, Rel. Publiques	7 548 540	8 903 117
Déplacements, Missions et Réceptions	2 139 396	2 632 799
Gardiennage	1 287 155	1 316 952
Prestations Audio-Vidéo	6 895 580	8 350 081
Autres Services Extérieurs Divers	6 645 902	6 397 714
TOTAL	27 269 963	31 107 981

4. A. 4. - Impôts, taxes et versements assimilés

	2019	2018
Participation Employeurs à la formation continue	122 858	102 029
Contribution additionnelle de transport	314 885	328 706
Taxe d'apprentissage	-71	136 232
Taxe foncière	1 088 904	1 097 943
Contribution foncière des entreprises	25 347	24 954
Taxe sur les bureaux & habitation	161 697	162 991
Contribution Agefiph	20 690	44 014
Allocation logement		0
Autres taxes diverses (dont TVA/gains de courses non récupérée)	419 528	408 765
TOTAL	2 153 838	2 305 635

4. A. 5. - Charges d'Autres Organismes Communs

	2019	2018
G.T.H.P.	8 004 144	7 946 968
AFASEC	9 000 000	9 200 000
ORPESC	1 912 117	1 609 708
Fédération Nationale	17 783 396	23 752 789
LCH	2 204 305	1 935 637
Equilibrage FG	8 083 682	6 568 067
TOTAL	46 987 644	51 013 169

4. A. 6. - Charges compensation TVA

	2019	2018
Prime TVA Non assujétis	-27 905	2 390 067
Fonds Equitation		
TOTAL	-27 905	2 390 067

4. A. 7. - Charges spécifiques : Encouragement à l'élevage

	2019	2018
Prix et Allocations	87 645 860	102 326 610
Prix et Allocations - Province	134 331 889	144 808 660
Primes écuries	260 686	366 171
Engagements et forfaits		55 845
0,60 % sur prix distribués	897 287	1 503 121
Objets d'art	170 423	235 549
Transports		
Primes Eleveurs	25 888 437	28 985 620
Amateurs	178 802	179 607
Primes de Selection	559 000	550 300
Primes Concours de modeles	131 600	138 800
Aide aux Entraîneurs	1 682 435	3 033 024
Aide complémentaire à l'emploi aux Entraîneurs	1 664 653	1 931 793
Prime unique ouverture plan d'épargne		
Subventions diverses	10 500	30 222
TOTAL	253 421 572	284 145 323

4. A. 8. - Autres Charges de gestion courante

	2019	2018
Aide sociale	1 348 951	1 184 287
Contribution Vichy	1 315 641	1 295 114
Indemnité retrait poulinières		20 400
Participation transport	1 000	
20% Propriétaire à l'étranger		
International	3 092 939	3 477 583
Autres subvention	440 890	417 901
Divers	258 693	398 075
TOTAL	6 458 114	6 793 360

4. B. - Détail des Produits d'Exploitation

4. B. 1. - Produits P.M.H.

	2019	2018
Vincennes	2 562 022	2 689 736
Enghien	253 508	229 125
Caen	59 684	71 015
Cabourg	214 658	220 869
Vichy	60 007	69 396
TOTAL	3 149 880	3 280 142

4. B. 2. - Produits P.M.U.

	2019		2018	
	OFF	ON	OFF	ON
Vincennes	247 277 398	1 952 739	246 279 288	1 265 459
Enghien	40 623 354	343 100	44 390 720	220 462
Caen	12 372 596	124 154	12 594 564	88 937
Cabourg	21 824 254	182 580	21 412 869	125 529
Vichy	12 990 427	118 190	11 580 962	77 561
Courses étrangères	34 762 918	472 876	42 734 984	405 492
Province	89 753 085	1 877 917	93 219 949	1 409 257
TOTAL	459 604 032	5 071 555	472 213 334	3 592 697

4. B. 3. - Autres Produits

	2019	2018
Cotisations sociétaires	193 890	190 580
Ressources rattachées à l'organisation de réunions :		
Entrées sur les hippodromes	152 727	173 320
Plus-values s/prix de réclamation	95 779	117 105
Produits de parrainage des épreuves	327 230	340 237
Entrées et forfaits	1 891 620	2 459 670
Autres produits	524 171	480 872
Cession droits exploitation image et promotion filière Equidia	1 750 000	1 750 000
Ressources rattachées à des prestations annexes	856 045	987 196
Produits des Terrains et autres lieux d'entraînement	2 088 203	1 973 564
Ventes marchandises	63 889	68 935
Produits des activités annexes	3 644 801	3 243 527
Autres produits de gestion courante et transfert de charges	837 726	760 126
TOTAL	12 426 081	12 545 133

4 . C - Détail des charges et des produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2019	2018
. Sur opérations de gestion	54 849	218 640
Autres produits exceptionnels divers	533	5 220
Annulation FNP non reçues	38 544	101 905
Regularisations fournisseurs		24 050
Regularisations solde antérieurs CRT	9 772	54 532
Regularisations / exercices antérieurs		18 433
Pénalités.jugement	6 000	14 500
. Sur opérations en capital	324 368	369 098
Quote part subventions investissements	276 068	345 048
Produits des cessions d'éléments d'actif Autres	48 300	24 050
. Reprise sur provision exceptionnelle		
Provision IDR salariés PMH		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2019	2018
. Sur opérations de gestion	319 635	12 029 829
Autres charges exceptionnelles diverses		13 056
PMU Brésil		11 889 199
transactions et indemnisations	69 074	84 013
Regularisations / exercices antérieurs	250 561	43 560
dont abandon Haras du Pin		
. Sur opérations en capital		162 644
Valeur Cpte. des Elts d'actif cédés		162 644
. Dotation provision exceptionnelle	731 393	2 082 390
Provision litiges salariés Institution	731 393	2 082 390

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Éléments concernant les organismes liés.

	FRANCE GALOP	FNCH	LCH	G.I.E.- P.M.U.	G.I.E.- P.M.H.	G.T.H.P.	EQUIDIA	A.F.A.S.E.C.	ORPESC
BILAN 2019									
Actif									
Immobilisations financières							17 575		
Immobilisations		1 760		2 640		49 753			
Créances rattachées à des participations				55 944 791					
Dividende à recevoir									
Avances et acomptes							148 115		
Clients									
Groupes et Associés	354 157			11 570 946		12 553	264 654		
Intervenants									
Passif									
Provisions pour risques & charges									
Subventions d'investissements	29 969								
Fournisseurs	9 700 419								
Groupes et Associés	205 329	14 137 813	846 066	4 694 388	0	263 171			
Autres									1 901 617
COMPTE DE RESULTAT 2019									
Charges									
Charges P.M. et autres services communs	8 083 682	17 783 396	2 204 305	128 403 363		8 003 264		9 000 000	1 912 117
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				1 234 769					
Autres Charges	432 213	1 677	8 000	1 918 441		6 132 028	3 653 787		
Charges financières									
Charges exceptionnelles									
Produits									
Pari Mutuel	37 000			462 753 911					
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				5 071 555					
Prestations de services	214 496			2 405 236			1 994 709		35 000
Produits Financiers									
Produits Exceptionnels									
Autres produits	136 466			323 482					

5.2 - Engagements hors Bilan

- Engagements liés à la responsabilité de membre dans les G.I.E. et d'adhérents dans les Associations.

	(P.M.U.	461,4 M.€
	(P.M.H.	4,6 M.€
Total passif du	(G.T.H.P.	12,5 M.€
	(O.R.P.E.S.C.	12 M.€
	(A.F.A.S.E.C	22,4 M.€

- L'évaluation des engagements relatifs au régime des Allocations de Retraite Supplémentaires (ARS) de l'ORPESC au 31/12/2019 tient compte de la mise en place du nouveau régime à partir du 1er octobre 2014 en application de l'accord du 22/04/2014.

Le financement des ARS est assuré par le Fonds des Gains Non Réclamés (FGNR). En cas d'insuffisance du FGNR, les sociétés mères abondent pour la différence.

Selon l'étude réalisée par les consultants de l'ORPESC (SPAC actuaires), le montant actuariel des retraites supplémentaires se rapportant aux salariés de la S.E.C.F. s'élève à 56,76 M€ au titre des services passés. Cet engagement a été évalué en tenant compte d'un taux d'actualisation par référence à l'indice OAT 20 ans de 1,10% au 31/12/2019 contre 2,10% au 31/12/2018.

L'impact des changements d'Hypothèses actuarielles et de la réforme du régime peut s'analyser comme suit pour la SECF (en M€) :

Ces engagements s'élèvent au 31/12/2019 :

au	- P.M.U.	490,4 M€	soit une quote part de	245,2 M€
	- P.M.H.	73,92 M€	soit une quote part de	38,8 M€
	- G.T.H.P.	44,45 M€	soit une quote part de	20,6 M€
	- A.F.A.S.E.C	32,42 M€	soit une quote part de	16,2 M€
	- Autres	203,6 M€	soit une quote part de	101,8 M€

5.3 - Ventilation de l'effectif au 31 décembre

	2018			2019		
	Cadres	Maîtrise	Employés	Cadres	Maîtrise	Employés
SIEGE SOCIAL	35	36	29	34	35	27
HIPPODROME & TERRAINS D'ENTRAINEMENT	13	22	89	13	24	84
TOTAL PAR CATEGORIE	48	58	118	47	59	111
TOTAL GENERAL	224			217		

5.4 - Consolidation.

Notre Association est combinée dans les comptes de l'Institution des courses afin de pouvoir répondre à la demande du Ministère du Budget.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(en Euro)

Résultats et éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019
I Réserves de régulation *					
Pour financement des Immobilisations	143 073 175	143 073 175	139 325 389	135 772 718	131 452 580
Pour Encouragements à l'Elevage					
- Réserve Antérieure	31 664 127	31 664 127	27 490 709	18 002 709	8 514 710
- Réserve Accord 2004-2007	5 314 582	5 314 582	0	0	0
II Autres Fonds Associatifs et résultat d'exercice *					
Autres Réserves	0	0	0	0	0
- Vincennes 2025	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
- Autres	14 917 510	14 917 510	14 917 510	14 917 510	14 917 510
Report à nouveau	-25 456 312	-75 835 579	-100 828 968	-112 037 822	-124 268 489
Résultat d'exercice	-58 719 563	-38 229 175	-24 249 525	-26 038 805	9 511 244
III Activités de l'exercice					
<u>PMH :</u>					
Nombre de réunions	277	279	278	278	275
Nombre de courses	2 226	2 261	2 253	2 233	2 201
Montant des enjeux	30 997 807	28 328 688	28 929 552	27 450 618	26 444 886
<u>PMU Régional :</u>					
Nombre de courses support	23	23	22	23	22
Montant des enjeux	445 489	445 245	421 905	404 190	438 639
<u>PMU National courses françaises :</u>					
Nombre de réunions avec événements	150	148	148	148	150
Montant des enjeux	2 272 195 383	2 230 637 516	2 191 739 728	2 044 981 252	2 098 825 895
Nombre de réunions sans événements	119	123	130	130	115
Montant des enjeux	381 133 617	382 957 909	396 124 927	377 900 782	458 861 258
IV Prix de courses distribués financés					
Sur entrées et forfaits	1 451 646	1 465 357	1 469 467	55 845	0
Sur fonds propres	287 209 607	289 040 155	288 525 624	284 089 478	284 145 323
Total distribué	288 661 252	290 505 512	289 995 091	284 145 323	284 145 323
V Personnel					
Effectif des salariés au 31 décembre	237	244	232	224	217
Montant de la masse salariale	19 620 712	19 825 892	20 062 793	20 503 695	19 876 475

* avant affectation

TABLEAU DES OPERATIONS DE PARI MUTUEL 2019

Nature de flux	PARIS MUTUEL HIPPODROME	PARIS MUTUEL URBAIN
Sommes engagées par le public	26 444 886	2 900 418 436
Jackpot		156 670
Paris annulés	18 324	4 217 809
Reliquat sur paris réservés		60
Cagnotte reportée s/Quinté		2 236 632
Balance entre P.M.H. transmis	776 868	46 895
TOTAL	27 240 079	2 907 076 503
Part Institution	3 149 880	369 850 946
Taxe sécurité sociale	476 005	41 297 764
Taxe Etat	1 401 581	121 598 975
Partenaires Etrangers		84 265 206
T.V.A. - Part de l'Institution	629 971	73 970 184
Mises reportées		29 009 979
Reliquat sur paris réservés		114 138
Cagnotte		3 351 913
Sommes payées au public	21 535 748	2 112 922 123
Bal. entre PMH. et PMU. transmis	46 895	811 977
Impayés	0	0
Prélèvements internet	0	69 418 095
Cagnotte internet		340 176
Jackpot		125 026
TOTAL	27 240 079	2 907 076 503

EVOLUTION PLURIANNUELLE DES ENCOURAGEMENTS A L'ELEVAGE DISTRIBUES

	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019
Prix et allocations	102 433 540	102 356 270	103 748 350	103 112 220	102 326 610	87 645 860
Primes d'Ecuries	395 839	350 192	344 767	307 062	366 171	260 686
Engagements et forfaits	1 436 813	1 451 646	1 465 357	1 469 467	55 845	
Objets d'arts	225 379	193 044	201 099	251 501	235 549	170 423
Transports	18 000	0	0	0		
0,60% sur Prix de Courses	1 494 054	1 514 248	1 526 411	1 520 500	1 503 121	897 287
TOTAL PARIS	106 003 625	105 865 399	107 285 983	106 660 750	104 487 296	88 974 256
Prix et allocations - Province	142 651 530	145 749 640	146 136 430	146 104 330	144 808 660	134 331 889
Subvention Province (Particip, s/Primes)						
Primes eleveurs (ex F.N.C.F.)	30 127 508	30 351 982	30 530 505	30 891 438	29 165 227	26 067 239
TOTAL PROVINCE	172 779 038	176 101 622	176 666 935	176 995 768	173 973 887	160 399 128
Subv.diverses (concours modèles, hippique...)	999 241	1 044 985	899 141	1 296 970	719 322	701 100
Encouragements à redistribuer						
Prime exceptionnelle Entraîneurs	3 731 534	3 834 451	3 699 759	3 309 852	3 033 024	1 682 435
Prime complémentaire aux Entraîneurs	1 715 168	1 814 796	1 953 694	1 731 751	1 931 793	1 664 653
TOTAL ENCOURAGEMENTS DIRECTS	285 228 607	288 661 253	290 505 512	289 995 091	284 145 323	253 421 572

**MOUVEMENTS DETAILLES DES FONDS DU PARI MUTUEL DE L'EXERCICE 2019
PARI MUTUEL HIPPODROMES**

Nature de flux	VINCENNES	ENGHIEN	CAEN	CABOURG	VICHY	TOTAL
Sommes engagées par le public.....	21 411 764	2 129 616	542 904	1 857 932	502 669	26 444 886
Paris annulés P.M.H.	14 849	332	1 669	800	675	18 324
Balance entre P.M.H. transmis	708 310	56 315	12 243			776 868
TOTAL	22 134 923	2 186 263	556 816	1 858 732	503 343	27 240 079
Part Institution.....	2 562 022	253 508	59 684	214 658	60 007	3 149 880
Taxe sécurité sociale.....	385 410	38 333	9 772	33 442	9 048	476 005
Taxe Etat.....	1 134 824	112 870	28 774	98 471	26 642	1 401 581
T.V.A. - Part de l'Institution.....	512 401	50 701	11 937	42 931	12 001	629 971
Sommes payées au public	17 540 265	1 730 852	446 650	1 427 078	390 903	21 535 748
Balance entre P.M.H. transmis				42 152	4 743	46 895
TOTAL	22 134 923	2 186 263	556 816	1 858 732	503 343	27 240 079

MOUVEMENTS DETAILLES DES FONDS DU PARI MUTUEL DE L'EXERCICE 2019
PARI MUTUEL URBAIN

code opération qui fini par EV ?? Nature de flux	VINCENNES	ENGHIEN	CAEN	CABOURG	VICHY	ETRANGER	TOTAL
Sommes engagées par le public :							
- C.A. propre S.E.C.F.	1 073 460 729	213 836 647	88 064 967	102 429 809	75 859 439	299 591 106	1 853 242 697
- C.A. paris évènements.....	577 449 493	76 825 637	9 506 976	41 555 325	18 022 537		723 359 969
- -CA Etrangers.....	205 238 897	34 880 877	12 283 765	16 857 802	11 414 253	42 701 538	323 377 132
- -C.A. Régionaux.....					438 639		438 639
	1 856 149 118	325 543 162	109 855 708	160 842 936	105 734 868	342 292 644	2 900 418 436
Jackpot	18 475	46 087	81 119	10 989			156 670
Paris annulés P.M.U.	2 193 025	415 461	153 351	160 013	418 328	877 631	4 217 809
Bal. entre PMH. et PMU. transmis				42 152	4 743		46 895
Reliquat sur paris réservés.....				12	48		60
Cagnotte.....	2 236 632						2 236 632
TOTAL	1 860 597 250	326 004 709	110 090 178	161 056 103	106 157 987	343 170 275	2 907 076 503
Part Institution.....	247 277 398	40 623 354	12 372 596	21 824 254	12 990 427	34 762 918	369 850 946
Taxe sécurité sociale.....	26 604 939	4 685 235	1 558 472	2 300 815	1 509 450	4 638 853	41 297 764
Taxe Etat.....	78 336 770	13 795 413	4 588 834	6 774 621	4 444 492	13 658 847	121 598 975
Partenaires Etrangers.....	55 018 927	9 371 213	3 083 124	4 939 993	3 130 580	8 721 369	84 265 206
T.V.A. - Part de l'Institution.....	49 455 478	8 124 670	2 474 519	4 364 851	2 598 085	6 952 582	73 970 184
Mises reportées	19 107 755	3 441 811	1 146 244	1 412 185	1 092 957	2 809 027	29 009 979
Reliquat sur paris réservés.....	63 402	16	973			49 747	114 138
Cagnotte.....		1 491 756	236 785	1 119 616	496 735	7 021	3 351 913
Sommes payées au public	1 340 227 469	236 912 659	82 076 032	114 095 599	77 306 777	262 303 586	2 112 922 123
Bal. entre PMH. et PMU. transmis	708 310	56 315	12 243			35 109	811 977
Impayés.....							0
Prélèvements internet.....	43 796 802	7 415 534	2 500 263	4 081 656	2 516 163	9 107 676	69 418 095
Cagnotte internet		86 734	23 188	111 785	55 952	62 517	340 176
Jackpot			16 904	30 729	16 370	61 023	125 026
TOTAL	1 860 597 250	326 004 709	110 090 178	161 056 103	106 157 987	343 170 275	2 907 076 503

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE
DU CHEVAL FRANCAIS**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Membres

SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS

7, rue d'Astorg

75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe aux comptes annuels qui présente les principales hypothèses et autres éléments retenus par l'Association pour arrêter ses comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans l'analyse d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans l'analyse d'activité du Conseil d'Administration arrêté le 29 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication lors du comité appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

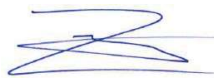
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 2020.05.29
15:40:28
+02'00'

Richard Béjot

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE
DU CHEVAL FRANCAIS**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Comité relatif à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2019)**



**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Comité relatif à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)**

Aux Membres
SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS
7, rue d'Astorg
75008 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES MEMBRES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des Membres en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES MEMBRES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par les Membres dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Richard Béjot

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.